



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :**

Par la poste :

Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
A/S Laura Lawson 5P300-19-0033/A
111, rue Water Est
Cornwall, ON K6H 6S2

**REVISION 004 TO A
REQUEST FOR PROPOSAL
RÉVISION 004 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre
demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
111, rue Water Est
Cornwall, ON K6H 6S2

Title - Sujet : Stratégie pour l'expérience du visiteur et planification de l'infrastructure connexe – Parc national des Mille-Îles – Mallorytown Landing	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P300-19-0033/A	Date : 25 juin 2019
Amendment No. - N° de modification : 004	
Client Reference No. - N° de référence du client : S/O	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : S/O	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h On - le : 9 juillet 2019	Time Zone - Fuseau horaire HAE
---	--

F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Laura Lawson		
Telephone No. - N° de telephone : 613-938-5791	Fax No. -N° de télécopieur :	Email Address – Courriel : laura.lowson@canada.ca
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : 2, route de comet n 5, Mallorytown, ON K0E 1R0		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE
SOUSSIONNAIRE**

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Modification 004 vise à :

- A. Distribuer l'information de la conférence des soumissionnaires et de la visite des lieux tenue le 18 juin 2019;
- B. Répondre aux questions des soumissionnaires;

A. Renseignements sur la conférence des soumissionnaires

1. Participants à la conférence des soumissionnaires

Fournisseur	Nom du représentant
Lord Cultural Resources	Kathleen Brown
Lord Cultural Resources	Lisa Wright
Nova	Francois Seguin
Floor 13	John C. Dunn
106 Group	Cody Jennings
BC Hughes / Bray Heritage	Carl Bray
Stantec Consulting Ltd.	Carina Lood
IBI Group	Emma Stucke

Les coordonnées des participants sont disponibles sur demande et avec l'approbation des fournisseurs.

2. Renseignements généraux

Voir la présentation jointe séparément.

3. Questions et réponses

- Q1.** Quelle est l'implication des partenaires autochtones?
R1. Le Parc entretient une relation de travail forte avec la communauté Mohawk d'Akwesasne et consulte périodiquement la communauté Mohawk de la Baie de Quinte.
- Q2.** Est-ce que le Parc fait la location de quelconques embarcations?
R2. Non, il existe toutefois plusieurs opérateurs qui fournissent ce service dans la région.
- Q3.** En quoi consiste le système de réservation?
R3. Il est possible de réserver des sites de camping et des hébergements rustiques via le système obligatoire de réservation de Parcs Canada. Certains sites de camping fonctionnent sous la base du premier arrivé, premier servi.
- Q4.** Est-ce que le Parc possède une relation de travail avec la Biosphère de l'arche de Frontenac?
R4. Oui, toutefois cette relation n'a jamais été formalisée dans une entente de partenariat. Il s'agit principalement de collaboration concernant des projets de conservation et de nature éducative.
- Q5.** Est-ce que le Parc offre certains programmes immersifs ?
R5. Ce genre de programmes ont existé dans le passé mais ils n'ont pas été renouvelés à l'heure actuelle. Le Parc teste présentement un programme scolaire à Landon Bay.
- Q6.** Y-a-t-il une intention de rouvrir le centre des visiteurs de Mallorytown Landing dans un futur proche ou cette réouverture fait-elle partie d'une réévaluation dans le cadre de ce projet?

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P300-19-0033/A

Amd. No. - N° de la modif. :
004

Contracting Authority - Autorité contractante :
Laura Lowson

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
S/O

Title – Titre :
Stratégie pour l'expérience du visiteur et planification de l'infrastructure connexe –
Parc national des Mille-Îles – Mallorytown Landing

- R6.** Le centre des visiteurs devrait être partiellement recouvert prochainement. Cependant, une portion significative des infrastructures du parc ont atteint la fin de leur cycle de vie et ont par conséquent besoin d'être remplacés. Ce projet vise à définir l'offre future pour certains sites clé ainsi que les infrastructures correspondantes requises qui seront nécessaires pour les soutenir tel qu'un nouveau centre de visiteur.
- Q7.** Y-a-il une île suffisamment grande pour accueillir une expérience de type "glamping"?
- R7.** Oui, certaines îles ont le potentiel pour une telle expérience. Toutefois, le développement des infrastructures doit se faire en conformité avec le plan de zonage.
- Q8.** Est-ce que la portée des travaux de ce projet fait partie du Plan Directeur?
- R8.** Le Plan Directeur du Parc pour un cycle de 10 ans est presque complété. Les résultats provenant du processus de consultation publique serviront de guide au projet de concert avec les stratégies clés du plan Directeur. Ce projet est un important premier pas pour la mise en œuvre du Plan Directeur en termes d'expérience visiteur et infrastructures.
- Q9.** Est-ce que Parcs Canada a déjà effectué un processus similaire pour un autre site?
- R9.** Chaque site de Parcs Canada est différent. Une stratégie d'expérience visiteur est un processus commun. Toutefois, au meilleur de nos connaissances, aucun autre site n'a mis en place un processus similaire à celui contenu dans ce projet. Ce dernier a été créé spécifiquement pour s'adapter aux besoins du Parc.
- Q10.** Y-a-il un comité de pilotage d'établi?
- R10.** Oui, un comité de pilotage composé de membres provenant d'organisations variées représentant des parties prenantes majeures pour le Parc a été établi.
- Q11.** A des fins de préparation de l'offre financière, est-il possible de connaître le nombre de croquis requis?
- R11.** Les soumissionnaires peuvent baser leur offre financière assumant le développement de trois croquis en parallèle avec trois scénarios narratifs reliés à trois différents sites.
- Q12.** Est-il possible d'avoir une approximation de la date de commencement du projet?
- R12.** Le projet commencera au moment où le contrat aura été attribué.
- Q13.** Est-ce que l'échéance du 31 mars est ferme (jusqu'à la phase 7)?
- R13.** Idéalement, il y a toutefois de la marge de manœuvre tout dépendant des circonstances.
- Q14.** Est-ce que Parcs Canada possède des locaux afin de tenir les rencontres en personne?
- R14.** Oui, les locaux sont localisés dans la ville de Kingston. L'équipe de Parcs Canada est aussi prête à se déplacer dans les bureaux du consultant dépendamment de la distance à parcourir ou de se rencontrer à mi-chemin.
- Q15.** Est-ce que le schéma de zonage présenté spécifique à Parcs Canada?
- R15.** Oui.
- Q16.** Y-a-il quelconques organisations œuvrant à lever des fonds pour le Parc?
- R16.** Le Parc ne possède aucun partenariat de ce type.

C. Questions et réponses

- Q1.** Le titre fait référence à « infrastructures associées ». S.V.P. définir ce à quoi que « infrastructure » fait référence en relation avec ce projet et sa portée.

- R1.** Puisque plusieurs des infrastructures existantes localisées sur les sites clés pour le développement de nouvelles expériences visiteurs sont soit limitées ou à la fin de leur cycle de vie, une recapitalisation de ces actifs sera nécessaire en support aux offres visiteurs qui seront développées. L'intention derrière la composante « infrastructure associées » de ce projet est de définir les besoins en infrastructures nécessaire pour supporter la mise en œuvre des expériences ainsi qu'assurer la planification de ces infrastructures au niveau du paysage.
- Q2. Page 25, PD 2.4 Résumé de l'expertise de l'équipe conseil;** La demande de proposition stipule que le consultant doit posséder de l'expérience en recherche et analyse marketing. Toutefois, en page 27, il est stipulé qu'un plan marketing ne fait pas partie de la portée des travaux. Quel est le niveau d'expérience marketing requis?
- R2.** Le projet n'inclut pas un plan marketing. Cependant, il est demandé au consultant de produire une stratégie de mobilisation qui sera utilisée par Parcs Canada afin de développer son plan marketing. L'intention est de définir une stratégie afin de sensibiliser le public à propos du Parc pour promouvoir les nouvelles expériences auprès de la clientèle cible. Une expertise marketing sous la forme d'expérience et de connaissance en ce qui concerne, notamment, mais pas exclusivement la création et l'exécution de stratégie marketing compréhensive et holistique pour supporter les objectifs organisationnels est considérée un atout. De plus, toute expérience reliée à l'établissement et au maintien d'une image de marque cohérente à travers les lignes de produits, le matériel promotionnel, les outils éducatifs et la tenue d'événement est également considérée un atout.
- Q3.** Page 22, Phase 5 – Conception du produit; Pendant cette phase, l'expert-conseil aidera l'APC à bâtir une vision pour l'EV et les produits connexes spécifiques au site du PNISL. Qu'est-ce que vous entendez par « produits »? S.V.P fournissez des exemples.
- R3.** Le terme « produits » réfère aux expériences visiteurs qui doivent être développées dans le cadre de ce projet telles qu'une offre d'accommodation/hébergement et une expérience hivernale. La nature fragmentée du Parc requiert le développement d'une approche site spécifique. Par exemple, une île localisée à la limite ouest du Parc présente des caractéristiques très différentes qu'un site localisé sur le continent à la limite est du parc.
- Q4.** Page 26, DP 2.9 EXÉCUTION; « Plusieurs réunions en personne sont obligatoires tel que décrit dans le DP 2.3 PORTÉE DES TRAVAUX ET SERVICES CONNEXES REQUIS ». Est-ce que Parcs Canada considère des réunions sur Skype comme acceptable pour certains des membres de l'équipe conseil?
- R4.** Oui, parcs canada acceptera le format téléconférence pour les réunions dans une certaine mesure. Il n'est pas requis que l'équipe complète du consultant participe en personne à tous les meetings. Il est de la responsabilité du chef de projet de l'équipe conseil de déterminer le/les participant(s) le/les plus appropriés pour une participation en personne. Ainsi de suite, certaines réunions peuvent prendre place uniquement via téléconférence. Toutefois, dans un esprit de travail collaboratif entre Parcs Canada et l'expert conseil, un nombre minimum de rencontres au cours desquelles au minimum un membre de l'équipe du consultant doit être physiquement présent ont été déterminés. Ces rencontres constituent une opportunité pour le consultant de s'immerger dans le Parc et d'avoir un direct contact avec les sites et le personnel, en plus de travail en direct contact avec le gestionnaire de projet du projet. Parcs Canada entend participer activement à la réalisation de ce projet en apportant son expertise relié à l'expérience visiteur et le développement de produits, au marketing, à la conservation des ressources, à la culture et l'histoire autochtone et à la gestion de projet, pour en nommer quelques-unes. Tout dépendant la localisation des bureaux du consultant, l'équipe de Parcs Canada pourrait également être en mesure d'effectuer des rencontres dans les locaux du consultant.
- Q5.** Quel est le budget ou la fourchette budgétaire du consultant?
- R5.** Parcs Canada a estimé un budget d'une valeur de \$100,000 avant taxe supposant que le consultant se trouve à une distance permettant le transport en voiture.
-

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P300-19-0033/A

Amd. No. - N° de la modif. :
004

Contracting Authority - Autorité contractante :
Laura Lawson

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
S/O

Title – Titre :
Stratégie pour l'expérience du visiteur et planification de l'infrastructure connexe –
Parc national des Mille-Îles – Mallorytown Landing

- Q6.** Page 23, Phase 6 – Évaluation de l'offre et plan de mise en œuvre; La section intitulée « Élaboration du plan de mise en œuvre » inclus le texte suivant : « Cette phase comprend également la mise à jour de l'analyse des intervenants. ». Pouvez-vous confirmer de quelle analyse des intervenants s'agit-il de mettre à jour durant cette phase et quelles seront les tâches que le consultant devra effectuer en ce sens?
- R6.** Parcs Canada fournira une analyse des intervenants préliminaires au consultant. Le consultant devra assister Parcs Canada dans la mise à jour de cette analyse en utilisant la connaissance acquise durant les phases précédentes telles que le développement de la stratégie de croissance, la clientèle cible retenue et les expériences visiteurs développées. La version révisée de l'analyse des intervenants supportera la mise en œuvre des expériences visiteurs retenues.
- Q7.** Sous Phase 4, Phase 4 – Évaluation de l'EV stipules que le consultant devra assister Parcs Canada dans le développement d'un outil d'évaluation de son offre aux visiteurs. Est-ce qu'une liste de critères de mesure de performance/évaluation sera fournie au consultant ou est-ce que ces critères devront être développés durant cette phase de concert avec Parcs Canada.
- R7.** Parcs Canada sera ultimement responsable de développer les critères de performance sur la base de son mandat et ses priorités. Quoiqu'il en soit, Parcs Canada est d'avis que les phases précédentes du projet tels que l'atelier SWOT et l'analyse PESTLE devrait servir de guide pour le développement desdits critères.
- Q8.** Serait-il possible d'obtenir toutes les annexes de la DP en format "mot". Cela facilitera leur remplissage.
- R8.** Voir les documents joints séparément.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.